

Annexes au Règlement

LOS MASOS

ELABORATION - Approbation du 13/03/2021

MODIFICATION 1 - Approbation du 13/04/2023

Éléments du patrimoine bâti et paysager à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier (L.151-19)
Emplacements réservés (L.151-41)
Préservation de la diversité commerciale (L.151-16)
Éléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES : LOS MASOS

N°	TYPE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE (M ²)
21-ER-01	Voies et ouvrages publics	Elargissement de voie communale (bande de 3m)	COMMUNE	ZB9p, ZH14p, ZB8p, ZB6p, ZB5p, ZB4p	1291
21-ER-02	Voies et ouvrages publics	Création d'un parking	COMMUNE	ZA138p	650
21-ER-03	Voies et ouvrages publics	Agrandissement du parc de stationnement de Baillanet	COMMUNE	ZE216p	730
21-ER-04	Voies et ouvrages publics	Création voie d'accès vers école	COMMUNE	ZB28p	800
21-ER-05	Voies et ouvrages publics	Création d'un parking à proximité de l'école	COMMUNE	ZB16	511

PROTECTION DE LA DIVERSITE COMMERCIALE (ARTICLE L151-16 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Los Masos n'est pas concernée.

LISTE DES ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER (ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME)

LOS MASOS		
Eléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier		
Eléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
21-PAT-01	ZA91	Eglise Notre Dame (Llonat)
21-PAT-02	ZH134	Chapelle Saint Sébastien de Ballanet
21-PAT-03	ZD32	Ruines de l'église Notre Dame du Roure (ZD32) Première mention en 1180. Détruite au XVII ^{ème} suite à un glissement de terrain, il n'en reste que des ruines (à proximité du hameau de Ballanet). On peut cependant imaginer que l'édifice était composé d'une nef unique couverte d'une voûte en berceau brisé et d'une abside semi-circulaire en cul-de-four. Une nouvelle église Notre-Dame du Roure fut édifiée dans le hameau de Llonat entre 1636 et 1686.
21-PAT-04	ZD46	Dolmen de la Lloseta
Jardins		
21-PAT-05	ZB224p	Jardin

ELEMENTS A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUES (ARTICLE L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Los Masos est concernée :

- Cours d'eau liste 1 : le Lliscou